**Qu’est-ce que la traduction ?**

1. C’est exprimer dans une langue ce qui l’est dans une autre : exprimer une ou plusieurs idées en utilisant des mots.
2. Pour le traducteur, l’idée est imposée : il n’a pas à la chercher ; il n’a qu’à l’exprimer dans l’autre langue.

En d’autres termes, l’idée n’appartient pas au traducteur, mais à l’auteur du texte.

Les mots, eux, on peut dire qu’ils appartiennent en même temps à l’auteur et au traducteur.

1. En tout état de cause, il est indispensable de tenir compte de l’existence de ces deux éléments :

L’idée = le fond

Le mot = la forme

Il ne faut pas cependant les dissocier car ils sont étroitement liés.

1. D’autres part, c’est l’idée ou le fond qui a priorité dans la traduction. En effet, il est possible qu’un texte dont tous les mots sont traduits ne donnent pas, dans l’autre langue, le sens original ; comme l’on peut retrouver une même idée dans un texte dont tous les mots ne sont pas traduits. Pourquoi ?
2. Parce que : a) la valeur sémantique des mots n’est pas la même dans toutes les langues.

b) la structure de la phrase, la syntaxe et la grammaire ne sont pas identiques dans toutes les langues.

6. Tamazight et le français étant les deux langues qui nous intéressent, nous allons apporter la preuve de ce qui précède :

« La nouvelle loi s’applique à toutes les classes de la société »

Asaduf amaynut yerza akk tiserkam n tmetti

« Le directeur a félicité toutes les classes de l’école »

Anemhal yesnemmer tismilin akk n u erbaz

on constate immédiatement que le mot « classes » a été traduit par « tiserkam » dans la première phrase et par « tismilin » dans la seconde.

7. c’est pourquoi, la meilleure méthode pour apprendre à traduire ne consiste pas à mettre en présence des similitudes certaines ou possibles entre deux langues, ou de tenter de dégager les éléments que ces deux langues ont – ou pourraient avoir – en commun. Ce serait incomplet et le résultat serait loin d’être bon. Il faut au contraire, considérer les divergences et les différences issues des caractéristiques propres à chacune des deux langues.

8. parce que chaque langue a son propre génie et sa propre logique.

En effet, on dit en tamazight ib a tassekurt timellalin, or, cette phrase traduite en français par « il veut la perdrix les œufs » ne signifie presque rien.

C’est le génie de la langue amazigh qui permet une telle expression. Ce génie se manifeste au niveau de la forme, et en français, on dira : « il veut tout avoir » ou alors : « il veut le beurre et l’argent du beurre ».

De même, on dit en français « il y a anguille sous roche ». Cette phrase traduite littéralement en tamazight ne signifie point du tout ce que signifie l’expression originale. C’est le génie de la langue française qui autorise une telle manière de s’exprimer, et on dira en tamazight : yella wayen yellan !

D’autre part, on dit en tamazight xdemegh afus-iw deg elgib-iw alors qu’en français on ne peut pas dire « je mets m main dans ma poche ». il faut dire « je mets la main dans la poche ».

C’est la logique de la langue amazigh qui permet une telle expression, et c’est la logique de la langue française qui l’interdit.

Sommairement pour traduire, deux opérations distinctes sont indispensables :

1. Lecture du texte à traduire :

a. Lire et relire le texte original jusqu’à la compréhension du sens profond et intégral.

b. Dégager le sens en établissant les équations , si cela est nécessaire, au niveau du mot, puis de l’idée et enfin de la phrase.

2. expression des idées dans l’autre langue :

a. choix de la terminologie de manière à ce qu’elle soit la plus proche possible de la terminologie initiale sans affecter le génie ou la logique de la langue vers la quelle on traduit.

b. rétablissement des équations au niveau du mot, puis de l’idée et enfin de la phrase.

Voici quelques définitions de la traduction de certains chercheurs de ce domaine :

« La traduction consiste à produire dans la langue d’arrivée l’équivalent naturel le plus proche du message de la langue de départ, d’abord, en ce qui concerne le sens, ensuite, en ce qui concerne le style »

Georges Mounin, 1963

«.. une activité humaine universelle rendue nécessaire à toutes les époques et dans toutes les parties du globe, et dont la finalité consiste à nous dispenser de la lecture du texte original »

Jean René Ladmiral, 1979

«…  une opération qui cherche à établir des équivalences entre deux textes exprimés en des langues différentes, ces équivalences étant toujours et nécessairement fonction de la nature des deux textes, de leur destination, des rapports existant entre la culture des deux peuples, leur climat moral, intellectuel, affectif, fonction de toutes les contingences propres à l’époque et au lieu de départ et d’arrivée »

Edmond Cary, 1995

« La traduction ne concerne pas seulement un passage entre deux langues, mais entre deux cultures. Un traducteur tient compte des règles linguistiques, mais aussi d’éléments culturels au sens le plus large du terme »

Umberto Eco, 2007